

POURQUOI SE SYNDIQUER A LA CGT ?

Vous êtes de celles et de ceux qui pensent qu'il y aurait besoin d'un syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile, plus efficace pour faire avancer vos revendications, car chacune et chacun avez des besoins et des revendications à faire valoir : conditions de travail, salaires, qualifications, formation, temps partiel, flexibilité, précarité... Mais vous vous êtes certainement déjà dit : « Je n'y peux rien... je n'y changerai pas grand-

chose... ce n'est pas pour moi... on verra bien ! » Vous vous êtes peut-être déjà dit aussi : « Mais que font les syndicats ?... Il y a trop de syndicats... Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens... Je vote pour des délégués c'est déjà bien suffisant ! 80% des 23 millions de salariés français jugent le syndicalisme indispensable !... et pourtant, la France compte moins de 9 % de syndiqués !!

Se syndiquer ça sert à quoi ?

- Rompre l'isolement en cas de difficultés face à l'employeur, pouvoir en débattre et agir ensemble, être accompagné par la CGT,
- Imposer collectivement une liberté d'expression que l'on nous refuse souvent individuellement,
- Se donner les moyens d'agir ensemble sur notre quotidien, sur notre travail, notre entreprise,
- Construire ensemble des propositions au service du progrès social, faire vivre la solidarité.



MOBILISER POUR CONTESTER, PROPOSER, NÉGOCIER... OBTENIR

C'est la démarche originale de la CGT. Être disponible pour tous les salariés en les consultant, en respectant leur avis et obtenir des résultats tangibles en matière d'avancées sociales, d'amélioration dans leur vie au travail, nécessite davantage de syndiqués et de délégués CGT. Faire confiance à la CGT ne suffit pas.

Son efficacité est trop souvent compromise par la sous syndicalisation dans les entreprises. Chacune, chacun peut participer à la construction d'une force syndicale indispensable pour gagner. La cotisation de 1% du salaire net est déductible de 67 % si on est imposable.

Face aux injustices, aux inégalités, seul on subit, syndiqué on peut agir, ensemble on peut gagner !!

Se syndiquer c'est une action qui compte. C'est vous que cela regarde. L'ambition de la CGT est de correspondre aux évolutions du salariat. « Plus la CGT rassemblera de salariés, plus elle ressemblera aux salariés. »

Être syndiqué à la CGT ouvre des droits :

- **Être informé** (journal mensuel, infos de la branche professionnelle...)
- **Être écouté**, participer aux prises de décisions, donner son avis, proposer...
- **Être formé**, en s'inscrivant aux formations syndicales proposées...
- **Être défendu et accompagné**, les syndiqués bénéficient d'un contact privilégié avec les représentants CGT.

Contact : collectif.cgt.msa@gmail.com

VOUS SYNDIQUER



Venez vous informer!

La CGT est disponible pour débattre avec vous !